

## Conférence de Belém sur le changement climatique : Jeudi 20 novembre 2025

Cette journée restera gravée dans la mémoire collective de la communauté climatique, non pas pour les progrès réalisés dans les négociations, mais pour l'incendie qui s'est déclaré dans l'un des pavillons et qui a entraîné l'évacuation complète du site.

### Consultations de la présidence

**Adoption du règlement intérieur** : Liliam Chagas, présidente de la COP 30, a proposé de convenir de continuer à appliquer le projet de règlement intérieur, à l'exception de l'article 42 sur le vote, à moins que la COP n'en décide autrement. Elle a fait remarquer que cela signifie que le projet de règlement continue de s'appliquer automatiquement, sans que la COP ait besoin de l'approuver à chaque session, laissant la porte ouverte à de futures discussions si la COP le souhaite. Sur le plan procédural, ce point serait inscrit à l'ordre du jour provisoire des prochaines sessions, étant entendu que la question serait laissée en suspens.

Notant la divergence persistante des points de vue, le GROUPE ARABE s'est déclaré ouvert à la suspension de l'examen de ce point. Les ONG de JEUNESSE ont insisté pour que les discussions se poursuivent, soulignant que la prise de décision à la majorité améliorerait l'efficacité du processus. En réponse au CANADA, le Secrétariat a précisé que, le point étant inscrit aux futurs ordres du jour provisoires, les Parties pourraient décider de ne pas suspendre l'examen de la question lors d'une réunion donnée. Après une concertation, l'UE a appelé à poursuivre les discussions sur cette question lors de la COP 31.

La présidence rendra compte à la COP de l'absence de consensus lors des consultations.

**Prise de décision dans le cadre du processus de la CCNUCC** : Liliam Chagas, présidente de la COP 30, a rappelé aux délégués que cette question avait été examinée pour la première fois lors de la COP 19, sur la base d'une proposition de la Fédération de Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine. Elle a noté que les Parties avaient convenu que les discussions sur le règlement intérieur continueraient d'être traitées séparément.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a rappelé que sa proposition était motivée par des préoccupations concernant la cohérence des actions menées dans le cadre de la COP, les divergences dans les pratiques et le pouvoir des présidents. L'UE a noté que cette question n'avait guère été abordée depuis la COP 19 et a suggéré qu'il serait peut-être préférable de l'examiner dans le cadre du point du SBI relatif aux dispositions concernant les questions intergouvernementales, qui a conduit à l'adoption de conclusions substantielles sur le renforcement de la transparence et de l'efficacité du processus. Elle a suggéré que, si aucun accord n'était trouvé sur cette proposition, l'examen de ce point soit reporté à la COP 32. En accord avec l'UE, l'UKRAINE a retiré sa proposition. Les ONG DE JEUNESSE ont soutenu l'examen de cette question dans le cadre des dispositions concernant les questions intergouvernementales. La FÉDÉRATION DE RUSSIE

a déclaré que cette question méritait un espace de discussion qui lui soit propre, y compris à la COP 31.

La présidence proposera à la COP de convenir de poursuivre l'examen de ce point lors de la COP 31.

**Renforcement de la participation des communautés locales** : Marco Túlio Scarpelli Cabral, président de la COP 30, a invité les participants à donner leur avis sur un projet de texte révisé.

Les ORGANISATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES ont salué les améliorations significatives apportées au texte, suggérant des modifications mineures soutenues par le CANADA, l'UE, l'ARABIE SAOUDITE, l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES, la CHINE et le JAPON. Le JAPON a demandé des éclaircissements sur les implications budgétaires de la tenue d'un atelier pendant la SBSTA 64. Le Secrétariat a indiqué que le coût d'un tel atelier s'élève à environ 100 000 euros.

La présidence transmettra la décision pour adoption par la COP.

### Négociations techniques

**Mécanisme de développement propre (MDP)** : Au cours des consultations informelles de la CMP, les co-modérateurs Peer Stiansen (Norvège) et Alick Muvundika (Zambie) ont présenté un nouveau projet de texte de décision de la CMP, expliquant qu'il était basé sur les vues des Parties et sur une soumission d'un groupe de Parties. La plupart des Parties, à l'exception des PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTAGANT LES MÊMES IDÉES (PEDPMV) et du GROUPE ARABE, ont soutenu le texte.

Les co-modérateurs feront rapport à la présidence qu'aucun accord n'a pu être trouvé.

### Questions budgétaires relatives au Journal des transactions internationales (JTI) du Protocole de Kyoto

**Mécanisme de développement propre (MDP)** : Au cours des consultations informelles de la CMP, la modératrice Abzeita Djigma (Burkina Faso) a rappelé l'état d'avancement des discussions, notant que de nombreuses Parties soutiennent : le transfert de 2 millions de dollars US du Fonds d'affectation spéciale du JTI, bien que la destination ne soit pas encore décidée ; et la suppression de l'espace réservé pour le montant à transférer à partir des soldes non dépensés, soulignant la difficulté de préciser un montant à partir d'un solde inconnu. Elle a invité les Parties à se réunir pour convenir de la destination du transfert.

Nonobstant cette concertation, les Parties n'ont toujours pas réussi à parvenir à un consensus. L'UE et la SUISSE se sont opposées à la spécification d'un montant à transférer pour soutenir les mesures de riposte. La plupart des Parties, tout en préférant transférer la totalité des 2 millions de dollars pour le développement de l'infrastructure prévue à l'article 6.2, en particulier le registre international, se sont montrées souples quant au transfert de 1,5 million de dollars à l'article 6.2 et de 0,5 million de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires. Elles ont noté que ce montant de 0,5 million de dollars pourrait être utilisé pour toute une série de points à l'ordre du jour, y compris les mesures de riposte. Les PAYS LES MOINS AVANCÉS ont réitéré leur préférence pour un partage égal des 2 millions de dollars entre l'article 6.2 et les mesures de riposte.

La modératrice Abzeita Djigma rendra compte à la présidence qu'aucun accord n'a pu être trouvé.

### Événements mandatés

**Dialogue de haut niveau sur l'adaptation :** Au cours de la deuxième journée de cet [événement obligatoire](#) organisé conjointement par les présidences de la COP 29 et de la COP 30, les participants ont fait part de leurs réflexions sur le financement de l'adaptation et à la mise en œuvre du Cadre pour l'objectif mondial d'adaptation (CAMA) et de ses cibles. Carlos Manuel Rodríguez, PDG et président du Fonds pour l'environnement mondial, a déclaré que les pays investissent beaucoup plus dans des activités nuisibles au climat que dans la prévention et l'adaptation au changement climatique. Il a rappelé que les dépenses publiques nationales restent la principale source de financement climatique et a souligné l'importance de la « cohérence politique » entre les différents ministères. Achala Abeyasinghe, du fonds vert pour le climat, a indiqué que le financement mondial de l'adaptation a diminué entre 2022 et 2023 et a souligné que le financement de l'adaptation ne se limite pas aux subventions publiques et aux prêts concessionnels, mais peut inclure d'autres acteurs financiers. La discussion qui a suivi a mis en évidence les expériences régionales et nationales en matière d'adaptation et a abordé, entre autres :

- les difficultés d'accès au financement existant pour l'adaptation et la qualité de celui-ci ;
- la nécessité d'un nouvel engagement visant à tripler le financement de l'adaptation d'ici 2030 ou le caractère suffisant du nouvel objectif collectif quantifié de l'année dernière en matière de financement climatique ;
- l'adoption d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du CAMA ; et
- le rôle des solutions fondées sur la nature dans la planification de l'adaptation.

**Troisième table ronde ministérielle annuelle de haut niveau sur la transition juste :** Cet [événement obligatoire](#) a été l'occasion de discuter des voies à suivre pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et des attentes concernant les résultats concrets du programme de travail sur la transition juste.

Alicia Bárcena, secrétaire à l'Environnement et aux Ressources naturelles du Mexique, a appelé à s'éloigner de l'extra-activisme et de l'injustice. Krzysztof Bolesta, secrétaire d'État au Climat et à l'Environnement de Pologne, a fait remarquer que même si la transition juste n'est pas facile, elle est essentielle à la politique climatique. Il a mis en avant l'expérience de la Pologne, qui a transféré des emplois du secteur minier vers celui des énergies renouvelables, tout en doublant son produit intérieur brut et en devenant un important fabricant de batteries et de bus électriques en Europe.

Ana Toni, PDG de la COP 30, a souligné le rôle des peuples autochtones et la nécessité de garantir leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de voies de transition juste. Noura Hamladji, secrétaire exécutive adjointe de la CCNUCC, a souligné la nécessité d'une répartition équitable des fruits du développement économique vert.

- Les groupes d'observateurs ont notamment souligné :
- la nécessité d'un mécanisme servant de cadre institutionnel permanent pour mettre en œuvre de manière exhaustive le programme de travail sur la transition juste ;
  - la nécessité d'instaurer des dialogues structurés entre la CCNUCC, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation internationale du travail afin de travailler sur le lien entre commerce et environnement et sur les droits des travailleurs ;
  - le rôle essentiel des agriculteurs dans la sécurité alimentaire, la gestion de l'environnement et le bien-être des communautés rurales, et la nécessité de les soutenir par le biais de mécanismes de financement et de réglementation liés au climat ;
  - le rôle des gouvernements locaux et des autorités municipales dans la transition juste ;
  - le soutien aux travailleurs de l'industrie des combustibles fossiles, notamment par le biais de programmes de reconversion et d'indemnisation ; et

- le respect des droits des peuples autochtones, notamment le droit au consentement libre, préalable et éclairé et à l'isolement volontaire dans le contexte de l'exploitation minière liée à la transition énergétique.

Les ministres et les délégués ont également souligné, entre autres :

- le rôle de la science, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat fournissant les meilleures données scientifiques disponibles, et la nécessité cruciale de respecter l'objectif de 1,5°C, en particulier à la lumière de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur les obligations des États en matière de changement climatique ;
- la transition énergétique des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables, notamment en supprimant les subventions aux combustibles fossiles ;
- l'éradication de la pauvreté énergétique et la garantie de la sécurité énergétique dans le cadre de trajectoires de transition justes déterminées au niveau national ;
- la nature non sectorielle du programme de travail pour une transition juste ;
- les différents points de départ des pays et la nécessité de respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, ainsi que les autres principes de la Convention, en appelant les pays développés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, puis à devenir négatifs en carbone au-delà de cette date afin de libérer le budget carbone pour les pays en développement ;
- la nécessité de disposer de moyens de mise en œuvre ; et
- les effets négatifs des mesures unilatérales de restriction des échanges commerciaux sur la transition juste dans les pays en développement.

### Dans les couloirs

Les scientifiques et les communautés en première ligne alertent le monde depuis de nombreuses années sur les effets très réels et bouleversants du changement climatique. La Conférence de Belém sur le climat a donné aux négociateurs un petit aperçu de ces effets. « D'abord des inondations, maintenant un incendie... Quelle COP ! », s'est exclamé un délégué stupéfait, alors qu'ils évacuaient les lieux après que des flammes de plusieurs mètres de haut se soient soudainement déclarées dans un pavillon.

Après s'être échappés par les portes latérales, les délégués ont attendu de nouvelles instructions sous une chaleur étouffante. Alors qu'une légère pluie tropicale commençait à tomber, les participants ont été soulagés d'apprendre que l'incendie avait été maîtrisé et que personne n'avait été gravement blessé. L'incident a également rappelé aux participants leur humanité commune, des inconnus aidant les personnes à mobilité réduite à évacuer, des bénévoles distribuant des bidons d'eau et tout le monde veillant sur ses collègues et ses proches. Les délégués ont finalement reçu l'ordre de regagner leurs logements, en attendant des nouvelles sur la reprise de la réunion. « Voilà notre discussion sur l'article 6 qui s'envole, je suppose », a fait remarquer un passionné du marché du carbone, seule question prévue à l'ordre du jour des consultations informelles de l'après-midi.

Alors que les autorités brésiliennes fouillaient le site pour s'assurer qu'il n'y avait aucun risque de nouvelle explosion dans la structure en toile qui abrite la conférence, le Secrétariat publiait des projets de décision sur les communautés locales et les montagnes. « C'est bon de voir que la pile de décisions prêtes à être adoptées par les organes directeurs s'épaissit », a fait remarquer un observateur. « Mais le plus gros paquet reste à boucler », a-t-il ajouté, faisant référence à la décision globale Mutirão et à sa référence controversée aux feuilles de route pour la transition énergétique, « étant donné que certains groupes ont demandé une remise à plat de cette question ». En digérant les images de la journée, beaucoup se sont demandé si la présidence parviendrait à récolter rapidement les fruits de ces négociations difficiles.

Le résumé complet et l'analyse de la COP 30 par le *Earth Negotiations Bulletin* seront disponibles le mardi 25 novembre 2025 sur [enb.iisd.org/belem-un-climate-change-conference-cop30](http://enb.iisd.org/belem-un-climate-change-conference-cop30). La traduction française suivra peu après.